

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerner la demande d'**I.D.E.A. SCRL, Rue de Nimy 53 à 7000 MONS**

Organisation d'une nouvelle enquête publique sur recours à la suite du dépôt d'une note complémentaire à l'Etude d'Incidences sur l'Environnement et à son Complément (après l'envoi du rapport de synthèse) dans le cadre d'un recours à l'encontre de l'arrêté des fonctionnaires technique et délégué refusant la délivrance d'un permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation d'une éolienne d'une puissance unitaire de maximum 4,8 MW et de tous ses auxiliaires sur le territoire de la commune de Seneffe avec modification du relief du sol, création de chemins d'accès et d'aire de travail en domaine privé, pose de câbles électriques, abattage d'arbres et construction d'une cabine de tête (articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Code de l'Environnement). L'organisation de cette enquête publique fait suite à la décision adoptée par l'autorité de recours le 17 juillet 2025 en vertu de l'article 95, §7bis du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Références : SPW cellule recours : 10015891 - SPW DPA (1e instance) : 10013020 - SPW DGATLP: F0412/52063/PU3/2023/6/FD-2349921

Situation : **Rue de Tyberchamps, 37 à 7180 Seneffe (site de Syngenta)** (Zone d'activité économique de Seneffe)

Les Bourgmestres portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Affichage de l'avis	Ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Lundi 11 août 2025	Lundi 18 août 2025	Seneffe Le mercredi 17 septembre à 10h00	Collège communal de Seneffe rue Lintermans , 21 – 7180 Seneffe
Lundi 11 août 2025	Lundi 18 août 2025	Manage Le mercredi 17 septembre à 10h00	Collège communal de Manage Place Albert 1er, 1 – 7170 Manage
Lundi 11 août 2025	Lundi 18 août 2025	Chapelle-lez-Herlaimont Le mercredi 17 septembre à 10h00	Collège communal de Chapelle-lez-H. pl. de l'Hôtel de Ville 16-7160 Ch-lez-H.
Lundi 11 août 2025	Lundi 18 août 2025	Courcelles Le mercredi 17 septembre à 10h00	Collège communal de Courcelles Rue Jean Jaurès, 2 - 6180 Courcelles
Lundi 11 août 2025	Lundi 18 août 2025	AC Ecaussinnes Maison des Associations – rue d'Henripoint 1 à 7190 Ecaussinnes Le mercredi 17 septembre à 10h00	Collège communal d'Ecaussinnes Grand' Place 3 – 7190 Ecaussinnes environnement@ecaussinnes.be
Lundi 11 août 2025	Lundi 18 août 2025	La Louvière Le mercredi 17 septembre à 10h00	Collège communal de La Louvière Place communale 1 – 7100 La Louvière
Lundi 11 août 2025	Lundi 18 août 2025	Le Roeulx Le mercredi 17 septembre à 10h00	Collège communal du Roeulx Grand'Place 1 – 7070 Le Roeulx
Lundi 11 août 2025	Lundi 18 août 2025	Morlanwelz Le mercredi 17 septembre à 10h00	Collège communal de Morlanwelz rue Raoul Warocqué 2 - 7140 Morlanwelz
Lundi 11 août 2025	Lundi 18 août 2025	Pont-à-Celles Le mercredi 17 septembre à 10h00	Collège communal de Pont-à-Celles Place Communale 22 - 6230 Pont-à-Celles

Le dossier de demande de permis, l'étude d'incidences ainsi que ses compléments peuvent être consultés à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

L'enquête se déroule du lundi 18 août 2025 au mercredi 17 septembre 2025.

Seneffe : le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable : les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00. Mardi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30 (+ de 16h30 à 20h00 uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h00 à l'avance). Fermé le jeudi. Il est également possible de prendre rendez-vous avec la conseillère en environnement au 064/52.17.20 ou 28

Manage : Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, de préférence sur rendez-vous les jours ouvrables durant les heures de service au Service Environnement Place Albert 1er, 1 à 7170 Manage. Téléphone : 064/518.280. Email : environnement@manage-commune.be

Chapelle-lez-Herlaimont : le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du mardi au jeudi de 10 à 12 h et de 13 à 15 h (horaire d'été jusqu'au vendredi 25 août inclus) et du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h à partir du lundi 28 août 2025, le vendredi de 9h30 à 11h30 et le samedi matin de 10 à 12h. Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard quarante-huit heures à l'avance auprès de M. Pogljajen Didier, conseiller en environnement ou son remplaçant au 064/43.20.71

Courcelles : Administration communale - Service Environnement rue Jean Jaurès 2, 6180 Courcelles - à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable entre 08h30 et 12h et entre 13h30 et 16h (sauf le lundi après-midi) sur rendez-vous pris au 071/466 903 ou au 071/466 975 ou le samedi matin de 9h à 11h30 sur rendez-vous pris au maximum le mercredi qui précède avant 16h.

Ecaussinnes : le dossier peut être consulté du lundi au vendredi, entre 9h00 et 12h00, à la Maison des Associations, rue d'Henripoint 1 à 7190 Ecaussinnes, et le mercredi de 16h à 20h, uniquement sur rendez-vous pris au minimum 24 heures à l'avance auprès du Service Environnement – par téléphone au 067/49.13.95 ou par mail à environnement@ecaussinnes.be.

La Louvière le dossier peut être consulté, uniquement sur rendez-vous pris 24h à l'avance par téléphone au 064/27.78.11 et ce, du lundi jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h. En dehors des heures de service, uniquement sur rendez-vous un jour en semaine jusqu'à vingt heures ou le samedi matin de 8h30 à 11h 30 en téléphonant au moins 24h à l'avance au 064/27.78.11

Le Roeulx : Le dossier est consultable uniquement sur rendez-vous pris 24h à l'avance au 064/31.07.67 ou au 064/31.07.53 ou à l'adresse urbanisme@leroeulx.be. Le dossier est disponible auprès du Service Urbanisme - Environnement (Grand'Place, 1 à 7070 Le Roeulx) du lundi au jeudi aux heures d'ouverture du service. Le service est fermé au public les vendredis.

Morlanwelz : le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance auprès de Mme Pedrini au 064/43.17.54 ou environnement@morlanwelz.be

Pont-à-Celles : le dossier peut être consulté à l'administration communale de Pont-à-Celles (service Cadre de vie) place communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h ou sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance auprès du service Cadre de Vie (Environnement) au 071/84.90.63 ou via environnement@pontacelles.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : I.D.E.A. SCRL, Monsieur Benoit Lefebvre, Rue de Nimy 53 – 7000 Mons (Benoit.Lefebvre@idea.be – 065/37.58.67)
- de l'auteur de l'étude d'incidences : CSD Ingénieurs Conseils S.A., Gaëlle Herremans, Av. du Prince de Liège 72, 5100 Namur (081/43.40.76)
- des conseillers en environnement ou à défaut des agents communaux délégués à cet effet
- de l'attaché du Fonctionnaire Technique sur Recours : Monsieur Hervé Pirard, avenue Prince de Liège 15, 5100 Jambes (081/33.61.34)

Le Gouvernement wallon, en la personne du Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, est compétent pour délivrer le permis unique de classe 1 faisant l'objet de la présente enquête publique. Le projet a fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement.